

MOD : WR-MIDI-R2

Production code : MIDI_

MANUEL D'INSTRUCTIONS

ATTENTION: AVANT D'EXTRAIRE LE RÉFRIGÉRATEUR DE SON EMBALLAGE LIRE CE MANUEL SOIGNEUSEMENT. (Les dommages au réfrigérateur en raison de l'omission de se conformer aux instructions ne sont pas reconnus par la garantie).

EMBALLAGE Malgré les soins que le constructeur met toujours pour l'emballage de ses réfrigérateurs pour s'assurer qu'ils ne souffrent pas de dommage pendant le transport, il peut arriver qu'un courrier livre un colis avec l'emballage visiblement endommagé. Dans ce cas le client est tenu de faire une «écriture de réserve» sur le document d'expédition du courrier pour éventuellement déposer une réclamation si la marchandise fût endommagée. En cas de doutes, ne pas utiliser le réfrigérateur et se référer à personnel qualifié pour une vérification.

Après avoir extrait le réfrigérateur veuillez conserver l'emballage dans un endroit sec pour une réutilisation dans le cas où la machine doit être envoyée au constructeur. Nous ne pouvons pas répondre aux dommages de réfrigérateurs qui sont restitués dans des emballages différentes de l'original.

INSTALLATION

- Après avoir ôté l'emballage du réfrigérateur maintenez-le horizontalement au moins 30 minutes
- Le réfrigérateur doit être installé sur une surface plane, mais il peut être soulevé d'environ 5 cm à l'arrière pour faciliter l'accès aux bacs.
- En attendant vérifiez que les bacs ordonnés avec le réfrigérateur sont celles correspondant à la commande passée.
- Vérifiez que le commutateur soit en position "fermé" (0) et vérifiez que les données électriques indiquées sur la plaquette soient compatibles avec le système d'alimentation.
- Assurez-vous que le banc de travail sur lequel vous installerez le réfrigérateur soit loin des rayons directs chauffants d'un four et qu'il ne soit pas exposé à des températures ambiantes supérieures à 40 ° C.
- Assurez-vous que les grilles d'entrée et de sortie de l'air ne soient pas obstruées afin de permettre une recirculation correcte et naturelle de l'air : il est recommandé que vous laissiez au moins 10 cm de l'espace.
- Une installation anormale et ne pas conforme à celles ci-dessus compromet le fonctionnement correct et la durée du réfrigérateur et annule votre garantie.
- Brancher la fiche sur une installation électrique répondant aux termes de la loi (avec un interrupteur différentiel, une mise à la terre appropriée, etc.). A ce propos rappelez-vous qu'une alimentation électrique incorrecte peut endommager irrémédiablement certaines composantes du réfrigérateur et annuler votre garantie.
- En général, il est déconseillé d'utiliser des adaptateurs, des multiprises et des rallonges. Sinon, utilisez accessoires conformes aux normes de sécurité existantes. Ne modifiez pas le cordon d'alimentation fourni.
- Ne joindre pas le réfrigérateur au système d'alimentation avec les mains mouillées et/ou les pieds nus
- Ne pas débrancher en tirant sur le cordon
- Ne permettre pas aux enfants et/ou incapables d'utiliser le réfrigérateur sans surveillance
- Eviter que le réfrigérateur subisse des coups ou des mouvements brusques qui pourraient mettre en péril sa vie et son fonctionnement.

N.B. – Il est important de nettoyer les bacs avant d'y mettre des aliments.

MISE EN SERVICE.

- Pour démarrer le réfrigérateur appuyez sur le BOUTON VERT en le plaçant en position « EN FONCTIONNEMENT » (I) et vérifiez que le compresseur se mit en marche dans 60 secondes
- Si vous n'avez pas encore inséré des bacs dans le réfrigérateur, vous devez couvrir le compartiment porte-bacs avec un carton ou d'une feuille dure au fin d'éviter la dispersion de l'air froide.
- Après d'une période variable entre 90 et 120 minutes, le réfrigérateur atteint la température que nous avons présélectionnée à + 4°C
- Pour modifier cette température lire les instructions de l'unité de contrôle électronique (au paragraphe REGLAGE DU SET POINT) : normalement vous devez appuyez sur le bouton SET, au moyen des boutons UP et DOWN vous modifier la température et en appuyant sur SET vous stockez les nouvelles données.
- Nous vous rappelons que ces réfrigérateurs pour comptoir servent à maintenir la température à l'intérieur des bacs et non à la baisser, les produits devront donc être mis dans les bacs étant déjà réfrigérés.
- Il est conseillé toutefois de ne jamais remplir les bacs plus de 80% et d'enlever les couvercles seulement le strict nécessaire pour prendre les aliments. L'observation de cette conduite permettra de mieux conserver les produits.

UTILISATION ET ENTRETIEN.

Il faudra que vous consacriez un peu de temps à l'entretien de votre réfrigérateur pour le maintenir en parfait état de fonctionnement et pour que votre achat dure longtemps.

- Le filtre de l'air placé à l'entrée du ventilateur du réfrigérateur doit être lavé au moins une fois par semaine pour éviter qu'il se bouche avec de la farine, de la poussière, de la huile, de la graisse, etc.
- Il faut enlever le filtre sans l'aide d'outils; il suffit d'exercer une légère pression avec deux doigts sur les côtés.
- Pour nettoyer le filtre, on doit de le plonger dans de l'eau chaude avec du détergent, de le rincer et de l'essuyer avec un chiffon. Si le filtre est seulement couvert de poussière, il suffit une soufflage d'air est.
- Avant de le repositionner, contrôler que le filtre n'est pas endommagé ou inutilisable : dans ce cas il faut le remplacer avec un nouveau du même type et épaisseur (le constructeur fournit toujours quelques filtres de rechange).
- Soyez très exigeants pour l'hygiène et le nettoyage du réfrigérateur (une fois par semaine) et il est absolument interdit l'utilisation d'objets métalliques pointus ou tranchants, de solvants ou de produits chimiques très agressifs.
- Avant du nettoyage du réfrigérateur, vous devez débrancher le cordon et attendre quelques minutes pour faire fondre le givre qui se forme sur les parois intérieures.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT ET EXTRÊMEMENT DANGEREUX de jeter de l'eau ou des giclée d'eau sur les circuits électriques (ventilateur, grilles d'aspiration, interrupteur, thermostat, etc.)

PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT ET SOLUTIONS

(1) – LE REFRIGERATEUR NE S'ALLUME PAS

SOLUTIONS:

- Tout d'abord, vérifier que la fiche soit insérée et que la prise fournisse régulièrement de la courant.
- Si le réfrigérateur ne s'allume toujours pas (voyant vert éteint) assurez-vous que le cordon d'alimentation ne soit pas endommagé. Dans l'affirmative, alors veuillez remplacer par un technicien.

(2) – LE REFRIGERATEUR NE REFROIDIT PAS OU IL N'ATTEINT PAS LA TEMPERATURE REETABLIE

SOLUTIONS:

- Contrôler si le thermostat fonctionne (et sa température devra être inférieure à la température ambiante), vérifier que sur l'affichage du boîtier électronique le LED de fonctionnement soit allumé et le compresseur soit en marche (vous devriez entendre le bruit du moteur)
- Le condensateur (échangeur en aluminium placé sur le côté derrière la grille percée) doit dégager de l'air chaud de la partie supérieure après cinq minutes de fonctionnement. Si cette partie ne se chauffe pas, le problème pourrait être le compresseur ou une fuite de gaz du circuit réfrigérant ou un bloc du ventilateur, donc il faut contacter un technicien qualifié.
- Contrôler que le condensateur ne soit pas sale ou bouché : dans ce cas, nettoyer avec d'un jet d'air comprimé.
- Contrôler que la température ambiante ne soit pas supérieure à 40°C

(3) – LE BOITIER ELECTRONIQUE S'ALLARME

- Si le boîtier électronique émet un son (beep) signifie que le temps maximum nécessaire pour que le réfrigérateur atteigne la température réglée a été dépassé

SOLUTIONS:

- Faire les mêmes vérifications décrites au paragraphe 2
- Si sur l'écran il y ont des caractères clignotants contacter l'assistance après vente

(4) – LE BOITIER ELECTRONIQUE INDIQUE UNE FAUTE (ERR)

SOLUTIONS:

- Il signifie que la sonde du thermostat ne fonctionne correctement et doit être remplacé. Contacter l'assistance après vente

GARANTIE

La garantie sur tous nos réfrigérateurs est de 12 mois à compter de la date de livraison de la machine mentionnée sur le document de transport signé par l'Acheteur par un délégué autorisé.

Au cours de la période de garantie et dans la présence de défauts ne pas imputables à la responsabilité de l'acheteur, le fabricant pourvoira, à sa discrétion

- au remplacement des pièces qui ne peuvent pas être réparés
- à la réparation de pièces réparables

L'acheteur prend note de cela et s'engage à approuver les décisions du constructeur et renonce à toute autre créance, également à l'égard de tout dommage direct ou indirect et sans réclamer les frais de temps d'arrêt de la machine, travail manqué et autres dommages de n'importe quelle nature.

En cas de dommages exigeant le retour du réfrigérateur au fabricant pour des réparations, devra être envoyé port franc à le constructeur dans son emballage original, il sera réparé en un temps raisonnable et il sera ensuite rendu port dû au client et les frais de transport seront assumés par le fabricant.

De plus, en cas de retour au fabricant pour une réparation des réfrigérateurs, tout dommage causé pendant le transport par un emballage inapproprié seront imputables à l'acheteur.

La couverture du service de garantie est exclue en ce qui concerne n'importe quelles causes imputables aux comportements de l'acheteur. En particulier, la garantie ne s'applique pas aux actions imputables à :

- (a) – Non-entretien ou non-nettoyage par l'acheteur
- (b) – Défaut de se conformer aux instructions d'utilisation et d'entretien
- (c) – Usage impropre et négligence
- (d) – Utilisation de pièces de rechange non originales
- (e) – Endommagements
- (f) – Usure normale

Le fabricant s'engage à remplacer tous les composants défectueuses du réfrigérateur, bien que pas de sa fabrication. Le remplacement est limité seulement à la fourniture de la composante : les frais d'expédition seront supportés par le client.

Tous les dommages attribuables à une demande d'intervention oubliée ou intempestive ne sont pas couverts par la garantie. Tous les interventions, réparations ou modifications que le client effectue ou fasse effectuer sans l'autorisation préventive du constructeur seront considérées des endommagements et entraîneront la déchéance de la garantie.

DECLARATION DE CONFORMITE DELIVREE PAR LE CONSTRUCTEUR

Les réfrigérateurs pour bacs EURO-GASTRONORM ont été projetés et construits conformément aux normes internationales EN 60335-2-24, EN 50081-1, EN 50082-1 et en respectant ce qui est prévu par les directives suivantes :

- 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE
- 2004/108/CE du Parlement Européen et du Conseil du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
- 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension

TRAITEMENT DES DÉCHETS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

À la fin de sa vie le réfrigérateur doit être éliminé en suivant les règles en vigueur concernant l'élimination sélective des déchets et ne peut pas être traité comme un déchet urbain simple.

Le réfrigérateur doit être éliminé dans les centres de collecte sélective dédiés ou doit être retourné au revendeur

si vous désirez le remplacer par un autre produit équivalent. Le constructeur couvrira les frais nécessaires pour l'élimination du produit conformément à la réglementation.

Le réfrigérateur est constitué par des pièces et des substances non-biodégradables qui peuvent polluer l'environnement s'ils ne sont pas éliminés de manière appropriée. De plus une partie de ces matériaux peut être recyclé en évitant la pollution de

l'environnement. Votre et notre devoir est de promouvoir un environnement plus sain.

Le symbole du conteneur barré indique que le produit respecte ce qui est prévu par les directives pour la sauvegarde de l'environnement (2002/96/CE, 2003/108/CE, 2002/95/CE) et que doit être éliminé de façon appropriée à la fin de son cycle de vie.

Demandez aux autorités locales des renseignements sur les zones dédiés à l'élimination des déchets.

Celui qui ne élimine pas le produit en suivant les instructions de ce paragraphe doit répondre conformément à la réglementation en vigueur.

